

Université "Babes-Bolyai"
Cluj-Napoca
FACULTÉ D'HISTOIRE ET PHILOSOPHIE
Ecole Doctorale de philosophie

Résumé de la thèse

"L'OBJET ET GENESE DE LA NORME"

Directeur de doctorat:
PROF. UNIV. DR. AUREL T. CODOBAN

PhD:
Claudiu-Octavian Ulici

2013

«Les normes sont les seules parties de la réalité, une réalité qui peut être établie et améliorée par l'autorité transcendant-immanente et réflexive dans l'intentionnalité de "réglementation du monde".

MOTS-CLÉS ET CONCISE

MOTS-CLÉS

droit-morale-philosophie, règle, loi, l'autorité, la normativité, le développement moral, la hiérarchie réglementaire, le corps politique, corps social, la personne de l'état, contrat social, la citoyenneté, sur la formation du loi, comment la législation est-elle possible, composition du monde, la reconstruction normative de la réalité.

CONCIS

Le monde, dans son essence, est une construction normative *a priori*, en conséquence, tout rapport, je dois me référer à quelque chose, chevaucher à un règles déjà acceptées, dans le système imaginaire de référence en temps et l'espace, s'élevait historique. *A posteriori* règle peut être modifiée par l'autorité transcendant-immanente que, dans ce dernier ne peut être que d'une réflexive. Les règles sont les seules parties de la «réalité», la réalité qui peut être établi et amélioré par l'Autorité transcendant-immanente et réflexive, a l'intentionnalité de "réglementation du monde".

RÉSUMÉ

I. ÉPISTÉMOLOGIE JURIDIQUE

I.1. L'épistémologie morale

La première partie de la thèse vise à exposer une parallèle loi-moral-philosophie et concentrée sur une question fondamentale, si les valeurs et les normes qui exigent la mise en œuvre de la justice, peuvent être soumis à un contrôle rationnel, ou qui sont simplement l'expression des passions et nos intérêts.

Démarrer cette partie de la thèse, a l'étude de Richmond Campbell («Epistémologie morale» - Stanford), qui traitent la possibilité de la connaissance morale comme un élément central de l'épistémologie morale qui met l'accent sur tout un ensemble de problèmes. Auteur au début fait remarquer que les explications sociologiques de désaccords moraux sont fondées ou qu'il n'y a pas de faits moraux à être connus, ou que l'on connaît moral, mais les actes moraux sont relativisées au groupe social que la sensibilité morale est formé et, par conséquent, il n'ya pas de vérités morales universelles connues. Du point de vue psychologique, les jugements moraux sont considérés intrinsèquement motivés et depuis pour constituer la connaissance morale, le jugement moral doit être faite sur les faits moraux, la connaissance morale n'est pas possible.

Ontologique, la connaissance morale est une connaissance de la réalité morale, qui pourrait être un théologique ou appartenance à un espace non-naturel, qui n'est ni théologique, ni physique, mais sui generis et, enfin, la

possibilité que la connaissance de la réalité moral d'être intelligible dans le cadre du monde naturel étudié par la science. Décrites dans le présent chapitre de la thèse et comment John Stuart Mill dans "utilitarisme" construit sa propre vision de l'utilitarisme altruiste, compte tenu de la distinction bien dotés en personnel et le bien-public, concluant que le sacrifice individuel est la plus haute vertu. Les relations et les connexions des individus dans la société est un grand avantage et la vision exprimée par David Hume dans "Essais politiques" ne peuvent être atteints si les gens ne respectent pas leurs engagements établis par la réglementation gouvernementale. L'évolution la nature humaine et de la moralité en dépit des différences observées dans la présente peuvent être considérées comme une adaptation darwinienne. D'autre part en termes de méthodologie, traditionnellement tenté d'expliquer la possibilité de la connaissance en faisant appel à certains principes, qui peuvent être déterminées a priori et indépendante et soutenu par les sciences naturelles. Enfin, en termes de morale, divers groupes minoritaires sont souvent critiques des épistémologies morales traditionnelles, des normes qui s'y trouvent seraient biaisées. Ainsi, comparable a féministe, l'idéal d'impartialité est rejetée au motif que lui-même n'est pas impartial. Résoudre le paradoxe est importante pour évaluer cette critique et à la compréhension en général de la façon dont la critique morale peut être évaluée en utilisant les normes épistémiques.

I.2. L'épistémologie du droite

Épistémologie ou la logique de la recherche scientifique, peuvent être identifiés avec la théorie de la méthode scientifique, qui traite des décisions sur la façon de traiter avec les énoncés scientifiques. Phénomène juridique se caractérise généralement par la volonté des membres du corps social, à établir effets une conduite précise et leur inclusion dans le texte des formules

impératif observées Ricci Roland *"Le statut épistémologique des théories souvent juridiques: essai de définition juridique scientifique d'Une pratique"* (Droit et Société no. 50/2002).

Le terme «phénomène juridique» est considéré comme étant porté plutôt par souci de commodité et ne peut donc pas être sans une certaine ambiguïté, et les théories juridiques sont un statut épistémologique priori, indépendamment de leur contenu et le développement d'une pratique juridique scientifique doit alloué à reconsidérer leur position. La formulation des théories juridiques et leur confrontation avec la validité normative de la réalité est de tester l'état d'avancement de nos connaissances sont l'occasion unique d'aborder un phénomène juridique objective. La réalisation de ces tests empiriques nécessite le développement du langage et une pratique spécifique en conformité avec les règles de la contribution sémantique du rationalisme scientifique et critique.

Le sens commun ne comprendra pas la règle, sauf dans la mesure où on peut le voir confirmé dans l'expérience ou de la décision judiciaire doit être validé par l'hypothèse que le futur résultat. Comprendre que les a priori et l'expérience juridique indépendante liée à l'intelligence spéculative tombe complètement en dehors du champ d'application du sens commun, comme Kant nous dit dans la "Critique de la raison pure".

Contribution de la philosophie des sciences, a montré qu'une approche objective de la connaissance ne peut pas aller la formulation de théories rondes, cependant, pour une bonne compréhension des phénomènes juridiques et la possibilité d'une action future juste une approche théorique semble strictement nécessaire. Pour atteindre un «objectif» par nous-mêmes, nous devons faire un projet normatif traitant de la réalité juridique, le seul moyen de parvenir à des tests empiriques de la validité des théories juridiques, selon Karl Popper «philosophie sociale et philosophie des sciences".

Objectif de la réglementation peut être établie, il peut avoir son centre de «l'homme», parce que, comme dit Protagoras, Platon Vol 2 Hermogène: «l'homme est la mesure de toutes choses", et les choses sont les mêmes quelle que soit la personne.

Une idée intéressante ici pris françaises système judiciaire, Emmanuel Putman, "L'introuvable complètement contraire», c'est que la loi peut donner, par exemple, un contrat liant contenant le document obligationnel qui est incomplète pour des raisons objectives. Par conséquent, un accord complet ne peut être que une «image» et est donc le résultat d'un cas normal d'un «contrat social», car elle ne couvre pas toutes les situations possibles à jamais se produire dans la pratique. Plaideur où l'importance de la culture afin qu'il puisse remplir les "places vacantes " dans le norme.

Le fait que la règle, cette phrase qui cherche à s'exprimer dans la réalité est vrai, c'est qu'il a une certaine relation à la réalité, mais il a vraiment une certaine relation avec elle, a fortiori avec le système intégré règles de cette partie, que les affirmations de "Journals 1914-1916" de Ludwig Wittgenstein la réalité est exprimée par la règle morale, la règle appliquée dans les règles morales et juridiques dans l'abstrait et il est déterminé a priori par une autorité collective.

Théorie juridique de la façon de développer des mécanismes de régulation ne peut être franchie sans savoir phénomène juridique, prenez permet une utilisation dans une approche largement améliorée.

I.3. Droit lui-même

Juriste et philosophe Hans Kelsen dans la «doctrine pure du droit», se référant à la fondation du système juridique comme un système de règles qui régissent le comportement des citoyens, conclut que la validité d'une règle est donnée par la validité des autres dispositions situés sur une hiérarchie juridique, la norme supérieure la détermination du temps étant le bas. Ensuite, l'auteur cité est à noter que seule une autorité compétente peut établir des règles applicables et la fin légale de la chaîne, la position plus élevée serait la règle fondamentale selon laquelle la validité de la source de tous les autres. Norme de base est la norme, qui peut être déduite du contenu toutes les autres règles, comme l'individu dans un généralement valable tant pour le contenu ainsi que leur raison de vivre et se contente d'être directement impliqué. La règle de base est identifié ici comme d'une seule main qui se limite à déléguer le pouvoir d'établir des règles qui identifient l'autorité collective délégué à la règle et contient les bases du droit.

Ainsi, même si une hiérarchie des normes est communément reconnu comme une dérivation des règles, une règle dite de base nous ne pouvons trouver un historien du droit, mais elle doit être polie à un développement ultérieur du processus réglementaire .

Les règles de base sont principalement état de fait considérée comme valide après un débat et l'inclusion sociale dans la norme. La pénalité est déterminée en fonction de la tolérance du gouvernement. Les règles sont donc principalement le résultat d'usages sociaux, en particulier la jurisprudence. Les règles peuvent être exceptionnelle tendant à changer les relations sociales établies par les images de la loi telles que celles prévues par une autorité révolutionnaire public, bien que ceux-ci peuvent être le résultat d'usage perçue comme valide.

I.4. Analyse «utilitariste» de la droite

Loi et la règle généralement remplissent les conditions nécessaires pour exister dans la société, et la possibilité de la loi, peuvent avoir plusieurs significations, comme affirme dans son étude Pierre **Noreau** (*"Comment la législation est-elle possible? Objectivation et subjectivation du lien social"* - Université de Montréal). La loi est et maintenue dans la mesure où est institutionnalisée les relations sociales, répondant ainsi à la vie individuelle et collective. Cependant, il ne suffit pas en elle-même et doit répondre à une constante réadaptation sociale. La loi semble donc possible, car elle répond aux exigences de stabilité et de changement. L'objet de la loi sont les relations sociales, et donc il offre de nombreuses mutations dans subjectivation continue entre objectivation et de subjectivation.

Une loi pour être utile doit être conforme à la morale et par conséquent est considéré comme utile par John Stuart Mill dans «utilitarisme» comme un «test de la moralité.»

Thomas Hobbes dans "des éléments à droite et de politique naturelles», observe les lois de la nature et la façon dont ils sont des «déclarations de l'esprit" concernant la poursuite de l'action ou de l'action qui sera tombé dans les déclarations futures qui sont soit «promesse» des «peines obligatoires».

Aujourd'hui, le débat sur la loi ne peut être fondée sur irréductible alternative entre le droit naturel et le positivisme juridique. Là, les auteurs ont noté dans le domaine juridique au cours du XXe siècle, un dénominateur commun entre toutes les œuvres de la théorie du droit, à savoir l'opposition

plus ou moins marqué entre la théorie juridique et la philosophie du droit, comme indiqué Jean-Pascal **Chazal**, (*"Philosophie du droit et théorie du droit, ou l'illusion scientifique"* - Universitatea Jean Moulin (Lyon III))

Pour David Hume dans "Essais politiques" réalisations mémorables à la société législateurs attribuables soumettant un cadre réglementaire et institutionnel pouvant garantir «la paix, le bonheur et la liberté."

II. AUTORITÉ COLLECTIVE ET LES OBLIGATIONS LÉGALES

II.1 Autorité ou de la personnalité collective

Dans un aperçu du phénomène état juridique appelé la phrase est citée au début Jacques Maritain, qui note «l'Église du Christ. Personne et le personnel de l'Église» que l'Église en tant que personne morale aurait une double vie, un physique un «naturel» comme toute communauté humaine et un «surnaturel» au-delà de ses membres et de l'organisation de l'église pourrait être appelé une «personne» (commune ou collective).

Thomas Hobbes montre que les gens ont besoin de trouver un soutien mutuel pour avoir un avantage sur l'ennemi, et si ce groupe a un objectif commun qui doit être maintenue est un «corps politique» ou «la société civile».

Ensuite, remarquez comment la phrase, en principe, pour Locke, est une société de «politique» où les membres abandonnent "puissance naturelle",

"confiant à la communauté (communauté)" et le jugement privé ainsi exclus de chaque membre, et "corporate »(communauté) se juger selon les règles établies et les mêmes pour tous. Communauté déléguer ses pouvoirs au peuple, de faire respecter ces règles et toutes les entreprises "décider tous les litiges qui peuvent survenir entre les membres de cette société" sur toute question prévue par la loi et les sanctions contre de tels comportements. Communauté établit punition pour avoir enfreint la loi, ayant ainsi le pouvoir de légiférer, parce que les gens ne jamais accepter l'idée que la puissance paternelle naturelle n'a le droit ou l'autorité est le fondement du leadership et de l'autorité à lui seul a le droit de recourir à la force.

Comme il n'y avait pas d'autorité naturelle entre les membres d'une communauté, et la force ne produit pas, l'autorité légitime droit est fondé sur un accord, selon JJ Rousseau. Il postule que «lorsque la mise en commun chaque ensemble de leur personne et pouvoir sous la direction suprême de la volonté générale» en son temps, une Partie contractante personne en particulier disparaît, et l'acte d'association produit un «corps moral et collectif». Assemblée constituante n'est pas assez populaire pour former la base d'une nouvelle Constitution de l'Etat, mais a créé une consultation générale permanente.

Critiquant la perspective hégélienne, Bochenski conclut que tout porteur de l'autorité est toujours un individu, l'individu impliqué dans la conduite des procédures en vertu des règlements officiels. Une autorité de désignation, en principe, une relation, une relation entre les trois éléments, entre au moins deux personnes que quelqu'un avec autorité «transporteur» et une autre pour laquelle le premier est le «sujet» et un domaine dans lequel l'autorité est exercée. Autorité Carrier semble être un être individuelle consciente, une sorte de «foules» de fondues spirituellement, car «il est toutefois nécessaire que la conscience peut sembler une question de pouvoir."

Cependant, il est à noter que si le Parlement unissent, par exemple, il semblerait que nous ayons affaire à un groupe qui prend la position d'autorité porte un «objectif».

On observe alors dans la thèse, comme Robert Dahl traite des conditions optimales pour l'émergence et l'existence de systèmes qui permettent public voit contester caractéristique fondamentale de la démocratie comme une «réactivité désigné du gouvernement pour les citoyens des préférences constant, considérés comme égaux en termes de« préférant polyarchy par opposition à oligarchies compétitifs. En résumé, Dahl note que pour qu'un pays soit gouverné par un régime où la population a le droit à la contestation publique (c. polyarchy), cela dépend des étapes historiques par lesquelles ont passé la commande et le niveau de l'égalité socio-économique et du pluralisme et de l'État avec des militants politiques croyances. Ces diverses conditions imposées, cependant, sont finalement laissés à la discrétion de l'histoire.

Le pouvoir et son droit comme un produit de "forces" L'homme le plus familier, Hannah Arendt liste exhaustive: la foi religieuse, de l'autorité et de la tradition, mais quel auteur spécifique ne peut être autorisé à agir "seul" mais ils seront toujours situé ensemble.

II.2. Convention communauté. Transformer le contrat social de Rousseau à Kant

L'idée d'un contrat social, fondé sur la Thomas Hobbes (1690), qui a observé la formation du contrat généralement basé sur une cession de droits à un «mutuellement bénéfique», où les deux parties doivent remplir leurs obligations, il ya cependant un "one pouvoir coercitif commun sur les deux

côtés, "et puis il ya un soutien mutuel des besoins de la communauté», pour défendre "avec un objectif commun.

John Locke, le «Deuxième traité du gouvernement (1690). lettre sur la tolérance, "at-il observé, alors le contrat social comme un« contrat »qui se termine à l'état naturel chez les hommes, en ce qu'il est dit que" un commun accord pour entrer dans une communauté (community) "et la forme un organe politique.

Longtemps après que ceux-ci, J.J. Rousseau (1762) affine cette idée, incarnerând trouver une forme d '«association» dans lequel les membres d'une force conjointe entreprise pour protéger personnes et des biens »associé à chacune des parties" de sorte qu'il n'obéit pas, mais toujours garder une certaine liberté, question soit réglée par un contrat social.

David Hume admet que seul son propre consentement peut être la base «association» et leur obéissance à une autorité et un gouvernement est d'abord basée sur un contrat et même les formes les plus anciennes de l'association ont été formés sur la base de ce principe.

L'indépendance d'un Etat a le droit de décider de la politique intérieure et étrangère, et la violation de ce droit par les autres Etats à agir politique serait "pas en tenir compte en tant que personnes / organismes de l'état moral du marché initial, les droits fondés peuples Immanuel Kant observées dans «Vers la paix éternelle. Un projet philosophique. "

Théories du contrat social de Hobbes émises, Locke, Rousseau et Kant ont souligné que la justification de l'État dépend d'un accord général des membres, la théorie du contrat social semble une conception volontariste des obligations en matière de justice et de responsabilité. Mais Kant ne précise pas exactement que cet accord est fondamental pour l'action du contrat social. Le contrat initial ne semble pas créer une société ou une organisation politique, mais plutôt l'objet du contrat initial est accordée aux principes

établis par les tribunaux pour déterminer la structure de base de la société selon J. Rawls dans *"A theory of justice"* - 1971 .

II.3. Citoyenneté limitée, fragmenté et illusoire

Parmi les réflexions contemporaines les plus discutés sont ceux de la loi, la loi entend par «fondamentale» et «citoyenneté». Ils comprennent les désaccords sur le statut de la personne, sa capacité à définir en termes de droits et d'obligations, de les reconnaître comme appartenant à des groupes minoritaires débat déterminée sur le plan de transformation de l'État conflit "global" de l'affirmation "internationale" ou , "Community" "local", les tensions "régionales" découlant de débats conceptuels qui tentent de percer dans la pluralité et la diversité des situations dans une tentative d'expliquer la généralité des phénomènes sociaux à l'échelle régionale ou mondiale. Dans ce contexte, il est nécessaire d'aborder le "problème de la citoyenneté contemporaine» comme une équipe dirigée par Michel Coutu est un document pertinent sur les droits fondamentaux du citoyen, cité dans la bibliographie. Il conclut que la citoyenneté est avant tout un statut juridique relative à l'attribution ou à obtenir une loi empirique est valable.

Les droits politiques, poursuivre l'exercice du pouvoir politique, y compris le suffrage universel et les droits sociaux sont des droits à divers Etat-providence et le droit à l'éducation.

L'auteur, bien que de nombreux éléments classiques du système qui décrit sa nationalité demeurent importantes, remarque que pour une compréhension

sociologique de la citoyenneté, il semble que "le classique" n'est pas en mesure de résoudre le problème de la citoyenneté contemporaine et n'indique pas les limites et les mesures qui ont placé une réalisation effective des droits des citoyens.

Citoyenneté semble aujourd'hui «fragmenté», car il ne peut pas être comprise dans le contexte de la société contemporaine, fondée sur une relation unique avec l'État-nation, le produit du pluralisme culturel.

La citoyenneté est considérée par l'auteur comme «limitée» car à ce stade il n'est pas question d'une extension progressive des droits sociaux, la constitution de la citoyenneté, en raison d'une «crise de l'État-providence.»

Problema naturii iluzorii a cetățeniei trebuie pusă în ceea ce privește statutul acesteia, definit ca "cetățenie-identitate" (Coutu , 15-17).

"La citoyenneté doit être comprise comme appartenance à une communauté, une identité, il est indiqué une question a priori de la sociologie politique et de la taille légale semble être totalement absent."(Coutu , 18).

II.4. Formation normatif institutionnalisé

Selon les informations officielles, la disposition du public, fourni par l'administration de la République française (2012), le droit (rule) une autorité compétente pour un domaine particulier - loi, décret, arrêté - sera compatible avec les règles de fond et de procédure déjà en vigueur, et et les principes de bonne rédaction du texte. Dans ce chapitre, je vois comment former loi officielle de l'Etat français.

Démarrer cherche à lier la procédure ici entre la formation formelle du droit, ce qui signifie que la version "officielle" de cette formation et comment

une «norme» en général, son sens «moral» est produit par communauté ou le cas.

III. RECONSTRUCTION NORMATIF DE LA RÉALITÉ

III.1. L'évolution culturelle et son impact sur la norme

Les théories modernes de l'évolution culturelle, souligne l'importance des formes successives, en particulier les différentes façons "d'apprendre des autres éléments culturels", selon l'étude de *Lewens Tim, "Cultural Evolution", Stanford*.

Je suis allé à la discussion dans cette partie de la thèse, les théories originales de Jean-Baptiste Lamarck et Charles Darwin, qui indépendamment de l'autre, ont approché le monde du vivant est converti ou «évoluer». Leurs théories sont intéressantes en termes de former une image sur ce qu'on entend par l'évolutionnisme et biologiquement. Ces théories peuvent être réduits au schéma suivant: déterminer la conversion directe des

organismes végétaux, caractères acquis sont héréditaires des organes internes ont tendance à s'adapter et progresser.

Les premiers anthropologues ont adopté l'idée que la culture comme un «ensemble de pratiques et de croyances" qui forment l'identité à soi d'une tribu, et chaque membre a sa culture, car elle nécessite l'adhésion elle-même. Et la culture est considéré comme propriété de l'élite instruite, un exploit qui exige de l'intelligence et de l'apprentissage, comme l'œuvre de Roger Scruton, "Culture Moderne".

Essentiellement, les observations mettent en évidence le genre auquel référence Bergson quand il dit que notre personnalité se développe, et à chaque fois quelque chose de nouveau est ajouté à ce qui était avant, et à aller de l'avant est inépuisable. Quand nous disons que «nous créons nous-mêmes» dans l'acception de Bergson, nous soumettons au sens propre, de notre vision, la vision peut être mieux "incarné" dans le "monde" de notre monde où la «matérialité »est une construction de nos expériences.

Une observation attentive de l'évolution organique conduit à justifier sa transposition en termes de conscience, donc va du visible à l'invisible (Bergson, I, 32-33).

Vous ne pouvez pas prédire l'avenir, que ce dernier se ressemblent ce qui peut être reconstitué à partir d'éléments similaires à ceux du passé. (Bergson, I, 34), ou selon les mots de Kant "Chaque pensée doit être déclarée dans le directement ou indirectement aux« idées donc à nous, notre sensibilité, parce que sinon, aucun objet ne peut nous être donnée »(Kant, I, 7). Signifie passé déjà assimilé la culture, c'est tout ce que l'on apprend de l'expérience (personnelle ou appris) qui peut fournir «identité».

La philosophie semble être spécifique sur "L'Évolution créatrice" juste ce que «l'approfondissement deviennent généralement évolutionnisme vrai, et par

conséquent le véritable prolongement de la science, en sachant que, grâce à la science, cela signifie un ensemble de faits découverts ou prouvés , et ce n'est pas scolaire ... ». La philosophie peut apporter cette approche, pas à l'extérieur ou à elle-même, mais de recourir à la «normalisation» que l'établissement de règles de la conscience.

III.2. Limitations de la juridique. Object normatif.

Il semble facile de voir qu'il ya des limites à la loi, d'une parlementaires de la main essayer de les corriger par de fréquents changements ou mises à jour qui sont faites, et d'autre part, du point de vue de la jurisprudence, il est extrêmement difficile d'approche unité de médecine, qui a certifié les nombreuses décisions contradictoires, établi par les tribunaux internationaux. Règle morale a déjà été noté qu'il peut être modifié et relativisé à des groupes particuliers. Puis après il a rappelé un certain «évolution culturelle» et ensembles sont «incomplet» de la norme, il est conclu que ces «lacunes» à combler par ce qu'on pourrait appeler l'éducation générique.

Isaiah Berlin dans "Power of Ideas», explique que pour "le contrôle de leur propre vie, à la lumière de la connaissance des choses" qui peuvent résulter de l'action ou de l'inaction est nécessaire », il est souhaitable que (les gens) à être armé .. . avec une connaissance suffisante ... si d'exercer un certain contrôle sur eux. " Pur droit se fonde sur une construction culturelle qui permet à un principe de classification avec une certaine attitude à quelque chose attitude normative imposée comme «valide», ce qui explique

pourquoi problème de compréhension vu dans le chapitre objectif normal, c'est à dire les relations sociales réglementé.

Pour Piaget, il ya un parallèle possible entre les niveaux de formation et les besoins, le parallélisme semble due à un «esprit» dans lequel à partir d'un leçons apprises et donc peut être appelé «réel» (objet externe, soit comme une source endogène) implique même des possibilités de formation initiale(Piaget, 166). Bien que ce principe appelé «simple», «élémentaires» Piaget constate que c'est loin d'être le sens ordinaire signifie "simple", parce que chacun avance dans la connaissance qui serait en fait une approximation de la connaissance objective, non seulement d'augmenter la distance , et la distance de l'objet, donc, «en dépit de la connaissance des améliorations ne permet jamais. (Piaget, 167)

III.3. Trouver un accord complet

Juridique, il reste la mesure dans laquelle les relations sociales institutionnalisées, en ajustant la vie individuelle et collective (Nora, «Commentaire sur la législation Orient Elle possible»). Norma est public et peut être limitée, codifié synthèse de comportement nécessaire et / ou des peines d'un comportement déviant possible.

Le fait qu'une personne est dans un certain territoire dans lequel elle se manifeste comme un ordre, il nécessite une acceptation du contrat social pour la communauté, donc l'ensemble du système de règles pour l'ordre respectif. Acceptera également dans une formation du contrat, ce qui implique une hypothèse rationnelle du comportement futur en prévision de son fond, autant qu'il est avec l'entrepreneur.

Il est à noter ici, un tel système peut créer un contrat juridique contraignant avec un contenu obligationnel complet qui a fait de nombreux «trous» et se révèle plutôt incomplète en ce sens que toutes les solutions ne sont pas prises en compte pour la conclusion et sur tous les accidents imprévus qui pourraient priver les parties contractantes le résultat souhaité (**Putman**, "L'introuvable contrat complet", 1), comme force majeure ou fortuite, les questions ne peuvent être illustrées en général. Passé ce délai, dans le cadre du contrat social, donc en gros tout ce qui a une base contractuelle, en parallèle peut être une présomption que le fait que cette règle est incomplète.

En effet, une loi sociale exige la déclaration et donc la naissance d'une sorte de «contrat» et comment il y a un accord complet, en réalité, il est "le fruit de l'imagination» chaque fois que les participants auront à faire des efforts pour un «achèvement» de la loi applicable. D'At-il raison d'un comportement pré-déploiement illustrative peut être classé dans le «manifeste» pour le relationnel et la norme devrait être mis sur l'accord complet de la quête. «Ajout contrat social» est possible uniquement par l'éducation morale, le droit moral de la règle qui complètent public.

A la fin du chapitre sont des observations systématiques du **Jacques Maritain** dans "Moral philosophy".

III.4. Reconstitution normative de la réalité

Phénomène juridique se caractérise généralement par la volonté des membres d'un corps social, pour donner les effets définir pour une conduite précise et leur inclusion dans le texte des formules impératives règles contraignantes mises en œuvre en établissant des sanctions spécifiques pour un comportement contraire (Ricci Roland, *"Le statut épistémologique des théories juridiques"*). En droit, la règle résultant d'un «contrat social» ne comprend pas possible de ne jamais se produire dans la pratique, c'est l'importance de cultiver justiciable, car il peut remplir «places vacantes» dans le temps.

Si une autorité signifie en principe une relation, il doit être transposée dans un autre registre, celui situé au-delà du champ perceptif de plaideur, un fonctionnaire public et au-delà de l'expérience directe, transposée transcendant. Il est à noter dans cette partie du chapitre, comme Kant soutient, l'unité de la connaissance dans un système articulé qui soutient les buts essentiels de la raison comme une idée, un concept rationnel de tout, déterminé a priori (KANT, I, 588). Ils ont ensuite ajouté le point de vue de Thomas d'Aquin cette distinction hiérarchique entre «autorité rationnelle fondée» et «autorité fondée sur la révélation divine" (*de AQUINO, 51*) et de montrer que l'autorité ultime est perçu comme transcendant.

Ensuite, pour trouver attributs autorité transcendante comme conseils Fitche (FITCHE, 13), eetour de la lumière vers l'observateur peut remarquer

que "première exigence" et observer la nature réflexive de l'autorité transcendante. Droit de la Division peut être critiqué «morale» et «officielle» tant qu'il est établi et modifié que par l'autorité transcendante-réflexif, parce qu'en fait, au cours de la dernière autorité ne peut «appel».

Comme l'a souligné par les auteurs récents, maintenant plus besoin de maîtriser les "pouvoirs" inconnus "n'existe pas dans l'histoire mécaniquement anonyme actuel», mais plutôt à «développer de nouvelles idées, même les idéaux nous à retrouver une influence minime sur le cours du monde " (*FERRY, 234*). Ferry ajoute que «la transcendance est" ... "L'immanence» et cette transcendance est l'une des valeurs et représente l'attribut «humanisme métaphysique, contre le matérialisme" (*FERRY, 252*).

Réalité à sa base a une structure normative a priori, que toute référence à un rapport, basé sur les chevauchements avec des règles acceptées, les règles que le système de référence est un espace et le temps imaginaire, notant que la règle peut être modifiée rétroactivement autorité transcendante immanente, l'autorité et finalement on ne peut que être réflexive.

En conclusion, il est observé règles caractéristiques, comme l'a compris le concept de la thèse, les composants individuels de la réalité, une réalité qui ne peut être établi et amélioré de l'autorité transcendant-immanente et réflexif dans l'intentionnalité de "*réglementation du monde*". Il peut être une réponse à question de Leibniz, Schelling și Heidegger, "Pourquoi y a-t-il l'étant, et non pas plutôt rien?"